



canadian
dance
assembly

assemblée
canadienne
de la danse

Q&A with the Canada Council for the Arts November 2023

(Le français suit)

Has the overall CCA budget reduced to 2019 levels?

The Council's base budget reached its 5th and final year of growth. The Council has enjoyed robust success rates for project grants since the launch of the New Funding Model in 2017. This was initially due to a 5-year progressive doubling of the Council's budget, which began in 2016. Additionally, during the period of pandemic restrictions, the Council delivered several measures of emergency support to the sector, for both project and core grants recipients.

Now that we are no longer receiving additional emergency funds, all granting programs are back at their 2020 base budgets.

Coupled with this, the Council continues to receive higher volumes of applications. This reflects the Council's commitment to increase access to funding. We welcome applications from all eligible applicants from all regions and cultural and artistic practices. However, for applicants, this means more people are competing for the same amount of funding.

The government requested a cut in the CCA administrative budget. Will this have an impact on the programme budget?

As part of a government-wide initiative, the Canada Council for the Arts has been directed by the Minister of Canadian Heritage to develop a proposal for how it will reduce its spending. The reductions will be phased in gradually over multiple years.

As a Crown corporation, the Canada Council is committed to responsibly managing public funds by ensuring that operations and programs are effective and efficient and are directed toward priorities. Maintaining the integrity of its funding model and ensuring that programs support an inclusive and sustainable arts sector will be a priority for the Council.

The Council is at the beginning of this process, which may take several months.

Do multidisciplinary juries really benefit the dance sector? Could we have more data on this?

During the allocation process for each competition, directors of each program in collaboration with our research, measurement and data analytics department analyze the data by field of practice, priority groups, regions, etc., to make informed decisions and make sure that there are no red flags.

One mechanism is to compare the success rates for each of these segments against the overall (average) success rate for each competition. In the case of the Explore and Create program for example, for the [April 2022 competition pre multidisciplinary juries](#), Dance had a success rate that was slightly under the overall success rate. Since the change to multidisciplinary juries in October 2022, the success rates for Dance have been 6% and 7.6% higher than the overall success rates for the April and October 2023 competitions. We don't know if this trend will continue but this is what we are observing specifically for the Research and Creation and Concept to realization components of the Explore and Create programs.

That said, we want to avoid pitting one discipline against the other. The goal here is to support the sector holistically with a specific focus on priority groups.

Jury members feel isolated and find the pressure to be an expert on the entire sector too great. Moreover, the expertise required to represent the dance milieu in which there are myriad genres and aesthetics is not present. The dance milieu is in danger of being minimalized to one jury member's perception of 'artistic merit', of what constitutes a viable project, etc etc. The sector has extremely diverse practices that need to be recognized through peer representation. How is the strategic value of a dance project understood and evaluated (venues, partners, momentum in a career, contribution to the sector, etc.)?

By creating peer assessment committees that assess applications from multiple fields of practice, the Council brings together people with unique perspectives based on their personal experiences, their knowledge of the artistic milieu, and their expertise in various fields of practice and beyond. In the context of our 2021–26 strategic plan, [Art, now more than ever](#), we are committed to ensuring equitable access to our grants for all segments of the population, particularly communities that have long been marginalized and underserved by the Council and whose artistic codes and reference points are more often than not found outside pre-determined discipline-based precepts. Multi-disciplinary assessment ensures that applications from artists with multi-disciplinary practices are assessed more fairly, and additionally, it allows for a clear step towards decolonizing our own practices.

Peer assessment is not perfect, and it is our understanding that no one individual (or group of individuals) knows everything whether it be in the disciplinary or multidisciplinary context. Peer assessors change, application groupings change, and the impact and context

of a project changes within applicants' own practices and trajectories. Any time one or more of these variables change, we might potentially end up with a different outcome. However, what is certain is that Program officers gather jury members that collectively have enough knowledge and expertise to assess a specific group of files and they are encouraged to: Expand their view of artistic activities and practices while welcoming multiple perspectives. Focus on the **applicant's artistic rationale** to determine relevance and timeliness. Focus on the ways in which the projects advance artistic practice. Emphasize how the project aligns with the **objectives of the program**. Use individual as well as **collective knowledge** of the committee to assess.

Also, we are growing our understanding of peer assessors. Peers are not just about their knowledge of a particular field of practice or discipline it is also someone that can provide information on a variety of topics that can help connect the application to the assessment criteria.

Can CCA share data on the number of applications, success rate, and where artists were rated? Without this kind of information artists have no way to assess their success and how to improve their future applications.

Council recognizes and is sensitive to the work involved in preparing grant applications and the importance of feedback, however, it has prioritized respecting our service standards for processing and assessing applications to deliver grants into the hands of artists and organizations as quickly as possible and have decided to no longer offer individualized feedback.

The Council is working in the context of a high volume of applications.

The Council will continue to follow the same guiding principles, including those related to fairness and transparency, in all its decision-making processes.

We heard the concerns about the no feedback situation and are actively working on finding ways to provide information in a high-volume context.

Analysis of results. Are more funds given to new (25%) and equity-deserving applicants? How is this measured?

These are the general trends from project-funded applications in 2022-23:

General Trends Across All Disciplines:

- First-time applications generally have a lower success rate.
- Indigenous and Culturally Diverse applications exhibit higher success rates compared to the overall trend.

Dance Project Applications Overview:

- Dance project applications, in general, enjoy a higher success rate than all project funding.
- First-time applications align with the overall success rate of all project funding.
- Official Languages in Minority Communities and Culturally Diverse dance applications slightly outperform the rest of the dance projects.
- Indigenous dance applications have a notably higher success rate compared to other dance projects.

Similarly, these are the trends for the Explore and Create Program, specifically components 1002 – Research and Creation and 1003 – Concept to Realization

Specifically, for Explore and Create Program Components 1002 (Research and Creation) and 1003 (Concept to Realization):

- First-time applications share the same success rate as all applications.
- Indigenous and Culturally Diverse applications outperform all other applications, while other designated priority groups show similar success rates.

Dance Applications in Explore and Create Program Components 1002 (Research and Creation) and 1003 (Concept to Realization):

- First-time, Indigenous, and Deaf and/or Disability applications align with the trends seen in all dance project applications in Explore and Create.
- Culturally Diverse applications exhibit a significantly higher success rate when compared to other dance applications in Explore and Create Program Components 1002 and 1003.

The notification system has just changed from “successful” to “unsuccessful,” without prior notice or explanation to the sector. What does this mean for the evaluation of an application?

Applicants who are recommended are now notified as unsuccessful, but this doesn't change the evaluation process. It is just a change in how results are communicated to applicants. “Recommended” applications that can't be funded due to budget restrictions will remain in our systems as “recommended” and can still be considered to receive funds if budgets become available.

Why did we do this?

- Applicants have always been confused and frustrated to learn that the term “recommended” equates to no funding.
- We recently learned that some other arts funding agencies use the term “recommended” to mean the applicant receives a grant.

Excerpt of the letter for a recommended result

Thank you for applying to the «sEComponent» component of the «sEProgram» Program. We regret to inform you that **your application was not successful.**

All eligible applications were reviewed and evaluated based on the criteria published in the program guidelines. **While your application met the minimum score in each of the assessment categories, it did not score highly enough to receive a grant in this competition.**

Excerpt of the letter for an unsuccessful result

Thank you for applying to the «sEComponent» component of the «sEProgram» Program. We regret to inform you that **your application was not successful.** All eligible applications to the component were reviewed and evaluated by an assessment committee. The committee prioritized requests based on the assessment criteria published in the component guidelines, and within a competitive context. All committee decisions are final. To learn more about how the Canada Council makes its funding decisions, please consult our [website](#).

The sector wonders how the CAC will be able to retain expertise in the performing arts and dance in particular, expertise that takes years of work to develop.

We hire staff with a variety of expertise that is appropriate to the position they hold, including artistic expertise, which includes dance. Régine Cadet, for example, the Director of the Explore and Create program has been working in the sector for more than 20 years, particularly in performing arts. Furthermore, several of our officers have been at the Council for decades and share their expertise with newer recruits.

There is an overwhelming decrease in availability of program officers to converse with artists/organizations prior to application submission. So how do you better prepare for grant applications when some people are new applicants, some programs have criteria changes, or some people want to submit a new type of project?

The Council is currently looking at different methods of supporting applicants through the process. We recognize that we have not been as present and available for the community and that has had a negative impact. We are looking at ways to address this in the future.

Once Indigenous, Black, People of colors artists have entered the system, how can we finance and support the development of their careers, so that they don't remain in a survival mode and, on the contrary, if they so wish, can aspire to become major flagship companies? Taking into account the CCA's strategic orientations, how can we ensure that the milieu adapts and that artists who are still relevant and have been working for decades can continue to practice their art?

Our strategic investments are on-going, ensuring that as many projects as possible coming from our four designated priority groups can be supported if they are recommended by the peer assessors. Also, there are several Professional Development programs that can be accessed by artists and arts professionals where those strategic investments are also available:

[Professional Development for Artists | The Canada Council for the Arts](#)
[Professional Development for Arts Professionals \(canadacouncil.ca\)](#)

For dance companies and other organizations (e.g. support organizations) that have been validated with designated priority group profiles, the [Sector Innovation and Development](#) component of the Supporting Artistic Practice can offer project support to build capacity for the organization to be better equipped to fulfil its mission and mandate. These kinds of applications typically propose solutions to gaps that organizations are experiencing that are relevant and innovative and have the potential to benefit not just the company that applies, but the wider sector in which it operates. The component also offers support for initiatives that propose new ways for companies to work together. This can include models for sharing resources that are specifically needed within a particular context, shared digital and other frameworks and/or platforms, and many other possibilities.

While Sector Innovation and Development supports the ongoing development and improvement of the sector within established structures, if an organization is proposing to reimagine the overall structures and models in which it operates in partnership with other organizations with a view to transforming the arts sector in order to create one that is more equitable, inclusive and sustainable, the [Strategic Innovation Fund](#) offers project support for this kind of work at various stages of project readiness.

Furthermore, Dance companies and other organizations (Dance Support Service Organizations, National Arts Service Organizations, etc.) can also apply to the components mentioned above for projects that aim to address these issues. If an organization has a project to propose and is unsure of where to apply, please send a summary of the project to either supportingartisticpractice@canadacouncil.ca or innovationfund@canadacouncil.ca and one of our Program Officers will be able to provide assistance and support.

While we have strategies in place and specific programs, Council cannot guarantee on-going personalized support for all artists. However, we recognize the need to be more attentive to historically underserved communities including IBPOC applicants and are currently looking into our processes to provide increased support to these applicants.

Additionally, the Council always advocates for increased support for both emerging and established artists but considers that a robust and resilient art sector depends on multiple forms of public support, including Council funding in complementarity with other different and provincial and municipal governments.

FRANÇAIS

Questions-Réponses avec le Conseil des arts du Canada Novembre 2023

Le budget global du CAC est-t-il réduit au niveau de celui de 2019?

Le budget de base du Conseil a atteint sa 5^e et dernière année de croissance.

Le Conseil a enregistré de solides taux de succès pour les subventions à projets depuis le lancement du nouveau modèle de financement en 2017. Cela était initialement dû à un doublement progressif du budget du Conseil sur 5 ans, qui a commencé en 2016. De plus, pendant la période de restrictions liées à la pandémie, le Conseil a mis en place plusieurs mesures de soutien d'urgence au secteur, tant pour les bénéficiaires de subventions de projet que pour les subventions de base.

Maintenant que nous ne recevons plus de fonds d'urgence supplémentaires, tous les programmes de subventions sont de retour à leur budget de base de 2020.

De plus, le Conseil continue de recevoir des volumes de demandes de plus en plus élevés. Cela reflète l'engagement du Conseil à accroître l'accès au financement. Nous accueillons les candidatures de tous les candidats admissibles de toutes les régions et de toutes les pratiques culturelles et artistiques. Cependant, pour les demandeurs, cela signifie qu'un plus grand nombre de personnes sont en concurrence pour obtenir le même montant de financement.

Le gouvernement a demandé une coupe dans le budget administratif du CAC. Y aura-t-il un impact sur le budget dédié aux programmes?

Dans le cadre d'une initiative touchant l'ensemble du gouvernement, la ministre du Patrimoine canadien a demandé au Conseil des arts du Canada d'élaborer une proposition sur la manière dont l'organisation compte réduire ses dépenses. Ces réductions graduelles seront étalées sur plusieurs années.

À titre de société d'État, le Conseil des arts est déterminé à gérer de façon responsable les fonds publics en veillant à ce que les activités et les programmes soient efficaces, efficaces et axés sur les priorités. Il sera important pour le Conseil de préserver l'intégrité de son modèle de financement et de s'assurer que ses programmes soutiennent le caractère inclusif et la durabilité du secteur artistique.

Le Conseil est au début de ce processus, qui pourrait s'échelonner sur plusieurs mois.

Les jurys multidisciplinaires sont-ils vraiment favorables à la danse ? Quels chiffres le démontrent?

Au cours du processus d'allocation de chaque concours, les directeurs(rices) de chaque programme, en collaboration avec notre service de recherche, de mesure et d'analyse de données, analysent les données par champs de pratique, groupes prioritaires, régions, etc., afin de prendre des décisions éclairées et de s'assurer qu'il n'y a pas de signaux d'alarme. L'un des mécanismes consiste à comparer les taux de réussite de chacun de ces segments au taux de réussite global (moyen) de chaque concours.

Dans le cas du programme *Explorer et Créer* par exemple, pour les évaluations disciplinaires du concours d'avril 2022, la Danse a eu un taux de réussite légèrement inférieur au taux de réussite global. Depuis le passage à des évaluations pluridisciplinaires en octobre 2022, les taux de réussite en danse ont été de 6 % et 7,6 % supérieurs aux taux de réussite globaux des concours d'avril et d'octobre 2023. Nous ne savons pas si cette tendance va se poursuivre, mais c'est ce que nous observons spécifiquement pour les volets *Recherche et Création* et *Concept à la réalisation* des programmes *Explorer et Créer*.

Cela étant dit, nous voulons éviter de dresser une discipline contre une autre. L'objectif ici est de soutenir le secteur de manière holistique en mettant l'accent sur les groupes prioritaires.

Les membres de jury se sentent isolé.e.s et trouvent la pression trop forte d'être un expert.e pour tout le secteur. En outre, l'expertise requise pour représenter le milieu de la danse, qui compte une myriade de genres et d'esthétiques, n'est pas présente. Le milieu de la danse risque d'être réduit à la perception qu'a un membre du jury de la "valeur artistique", de ce qui constitue un projet viable, etc. Le secteur a des pratiques extrêmement diverses qui doivent être reconnues par la représentation des pairs. Comment est comprise et évaluée la valeur stratégique d'un projet de diffusion en danse (lieux de diffusions, partenaires, momentum dans une carrière, apport au secteur, etc.)?

En créant des comités de pairs par champs de pratique multiples, le Conseil regroupe des personnes qui amènent des perspectives uniques basées sur leurs expériences personnelles, leur vécu, leur connaissance du milieu artistique ainsi que leurs expertises dans différents champs de pratique et au-delà. Dans le cadre de notre plan stratégique 2021-2026, [L'art, plus que jamais](#), nous nous engageons à assurer un accès équitable à nos subventions pour tous les segments de la population, en particulier les communautés qui ont longtemps été marginalisées et mal desservies par le Conseil et dont les codes

artistiques et les repères se trouvent plus souvent qu'autrement en dehors des préceptes disciplinaires préétablis. L'évaluation par champs de pratique multiple permet de s'assurer que les candidatures d'artistes ayant des pratiques multidisciplinaires soient évaluées plus équitablement. En outre, cela marque un tournant vers la décolonisation de nos propres pratiques.

L'évaluation par les pairs n'est pas parfaite, et il est de notre compréhension qu'aucune personne (ou groupe de personnes) ne puisse détenir toutes les connaissances, que ce soit dans un contexte disciplinaire ou multidisciplinaire. Les pairs évaluateurs changent, les regroupements de demandes changent, de même que l'impact et le contexte d'un projet changent en fonction des pratiques et des trajectoires des candidats. Chaque fois qu'une ou plusieurs de ces variables changent, nous pouvons potentiellement nous retrouver avec un résultat différent. Cependant, ce qui est certain, c'est que les agent.es de programme réunissent des membres de comité qui ont collectivement suffisamment de connaissances et d'expertise pour évaluer un groupe spécifique de dossiers. De plus, chaque pair-évaluateur.trice est encouragé.e à :

- Élargir leur vision des activités et des pratiques artistiques tout en accueillant de multiples perspectives.
- Mettre l'accent sur la justification artistique du candidat.e pour déterminer la pertinence et l'actualité des projets.
- Se concentrer sur la manière dont les projets font progresser la pratique artistique.
- Mettre l'accent sur la façon dont le projet s'harmonise avec les objectifs du programme.
- Utiliser les connaissances individuelles et collectives du comité pour évaluer.

Nous élargissons continuellement notre compréhension de ce qu'est un.e pair.e-évaluateur.trice. Selon nous, un.e pair.e-évaluateur.trice ne peut pas simplement être quelqu'un.e qui détient une connaissance approfondie d'un champ de pratique ou d'une discipline en particulier. Nous recherchons aussi des personnes qui puissent fournir de l'information sur une variété de sujets et de domaines qui rejoignent les projets à évaluer et qui aident à faire le lien entre la demande et les critères d'évaluation.

Analyse des résultats : Il serait important de savoir si davantage de fonds sont donnés à quels nouveaux demandeur.euse.s (25% ?) et à ceux méritant l'équité.

Voilà les tendances observées en ce qui concerne le financement des applications aux projets pour 2022-23 :

Tendances globales pour toutes les disciplines:

- Les premiers demandeurs ont généralement un taux de succès plus faible.
- Les demandes provenant d'artistes autochtones et racisés démontrent un taux de succès plus élevé comparé au taux de succès global.

Aperçu des demandes de projets en Danse:

- Les demandes de projets en Danse, démontrent généralement un taux de succès plus élevé que l'ensemble des demandes à projets.
- Les résultats des premiers demandeurs s'alignent au taux de succès global de toutes les demandes à projets.
- Les demandes en danse provenant des communautés de langues officielles en situation minoritaires et des personnes racisées ont un taux de succès qui surpasse légèrement le reste des demandes en danse.
- Les demandes provenant d'artistes autochtones démontrent un taux de succès significativement plus élevé comparé aux autres demandes en danse.

De même, voici les tendances pour le programme Explorer et créer, spécifiquement pour les composantes 1002 – Recherche et création et 1003 – Du concept à la réalisation :

Spécifiquement, pour les composantes 1002 (Recherche et création) et 1003 (Du concept à la réalisation) du programme Explorer et créer:

- Les premiers demandeurs partagent un taux de succès similaire à l'ensemble des demandes.
- Les demandes provenant d'artistes autochtones et racisé.es démontrent un taux de succès significativement plus élevé que les autres demandes, alors que les autres groupes prioritaires démontrent des taux de succès équivalents.

Demandes en Danse dans le Programme Explorer et créer pour les composantes 1002 (Recherche et création) et 1003 (Du concept à la réalisation) :

- Les premiers demandeurs, les demandes provenant d'artistes autochtones ainsi que sourds et handicapés, s'alignent avec le taux de succès de l'ensemble des demandes en danse dans Explorer et créer.
- Les demandes en danse provenant d'artistes racisés démontrent un taux de succès significativement plus élevé lorsque comparé aux autres demandes en danse dans Explorer et créer.

Le système de notification vient de changer “accepté-refusé” sans préavis ni explications au milieu. Que veut dire cela sur l'évaluation d'une demande ?

Les demandes de subvention dont le résultat est “recommandé” dans les documents de classement finaux résulteront dans l'envoi au candidat d'une lettre indiquant le statut de “non retenu”. Toutefois, cela ne change en rien le processus d'évaluation. Ce qui a changé c'est la façon dont les résultats sont communiqués. Les demandes « recommandées » qui n'ont pas pu être soutenues à cause de restrictions budgétaires demeureront dans notre système avec la mention « recommandée » et pourront toujours recevoir du financement si des fonds deviennent disponibles.

Pourquoi le Conseil des arts du Canada a fait ce changement ?

- Nous sommes conscients que les candidats ont toujours été confus et frustrés d'apprendre que le terme “recommandé” équivaut à une absence de financement.

- Afin d'éviter toute formes de confusion supplémentaire, nous voulions aligner le langage utilisé afin qu'il soit consistant avec celui d'autres organismes de financement des arts qui utilisent le terme "recommandé" pour signifier que le candidat reçoit une subvention.

Extrait de la lettre de résultat « recommandé »

Nous vous remercions d'avoir présenté une demande dans la composante « X Composante » du programme « X Programme ». Nous avons le regret de vous annoncer que votre demande **n'a pas été retenue**.

Toutes les demandes admissibles ont été étudiées et évaluées sur la base des critères énoncés dans les lignes directrices du programme. **Bien que votre demande ait obtenu la note minimale dans chacune des catégories d'évaluation, elle n'a pas obtenu une note assez élevée pour recevoir une subvention.**

Extrait de la lettre de résultat « non retenu »

Nous vous remercions d'avoir présenté une demande dans la composante « X Composante » du programme « X Programme ». Nous avons cependant le regret de vous annoncer que votre demande **n'a pas été retenue**.

Un comité d'évaluation a examiné et évalué toutes les demandes admissibles à la composante. Il a par la suite formulé une liste de priorités basées sur les critères d'évaluation énoncés dans les lignes directrices de la composante et ce, dans un contexte concurrentiel. Toutes les décisions prises sont finales. Veuillez consulter notre [site web](#) pour en savoir davantage sur la façon dont le Conseil des arts prend ses décisions de financement.

Le secteur se demande comment le CAC pourra conserver une expertise des arts de la scène et de la danse en particulier, expertise qui requiert des années de travail pour être développée.

Nous embauchons du personnel possédant une expertise variée et appropriée au poste qu'il occupe, y compris une expertise artistique, ce qui inclut la danse. Régine Cadet, par exemple, directrice du programme Explorer et créer, œuvre dans le secteur depuis plus de 20 ans, notamment dans le domaine des arts de la scène. De plus, plusieurs de nos agents sont au Conseil depuis des décennies et partagent leur expertise avec les nouvelles recrues.

Les responsables de programme sont de moins en moins disponibles pour s'entretenir avec les artistes/organisations avant la soumission de leur candidature. Comment alors bien se préparer aux demandes de subventions alors que certaines personnes sont nouvelles demanderesses, que certains programmes voient leurs critères changer ou alors que certain.es veulent soumettre un nouveau type de projets?

Le Conseil examine actuellement différentes méthodes pour soutenir les demandeurs tout au long du processus. Nous reconnaissons que nous n'avons pas été aussi présents et disponibles pour la communauté, ce qui a eu un impact négatif. Nous cherchons activement des moyens de remédier à cette situation.

Une fois les artistes autochtones, noir.es et racisé.es entré.es dans le système, comment financer et supporter le déploiement de leur carrière afin qu'ils ne restent pas dans un mode de survie et qu'au contraire, s'ils le veulent, puissent aspirer à devenir de grandes compagnies phares?

En tenant compte des orientations stratégiques du CAC, comment s'assurer que le milieu s'adapte et que les artistes toujours pertinent.es qui oeuvrent depuis parfois des décennies puissent continuer à pratiquer leur art? Comment soutenir les «locomotives» de la danse, ses grandes compagnies, qui peuvent être pépinières de talent et ouvrir les marchés pour les autres.

Nos investissements stratégiques sont continus, ce qui nous permet de faire en sorte que le plus grand nombre possible de projets provenant de nos quatre groupes prioritaires désignés puissent être soutenus s'ils sont recommandés par les pairs évaluateurs. De plus, il existe plusieurs programmes de perfectionnement professionnel auxquels les artistes et les professionnels des arts peuvent accéder et où ces investissements stratégiques sont également disponibles :

[Perfectionnement professionnel des artistes | Conseil des arts du Canada](#)

[Perfectionnement des professionnels des arts \(conseildesarts.ca\)](#)

Pour les compagnies de danse et d'autres organismes (p. ex., les organismes de soutien) qui ont été validés avec des profils de groupes prioritaires désignés, le volet [Innovation et développement du secteur](#) du Soutien à la pratique artistique peut offrir un soutien de projet pour renforcer la capacité de l'organisme à être mieux outillé pour remplir sa mission et son mandat.

Ces types d'applications proposent généralement des solutions pertinentes et innovantes aux lacunes rencontrées par les organisations, et qui ont le potentiel de profiter non seulement à l'organisme qui postule, mais aussi au secteur plus large dans lequel il opère. Le volet offre également un soutien aux initiatives qui proposent de nouvelles façons pour les organismes de travailler ensemble. Il peut s'agir de modèles de partage de ressources spécifiquement nécessaires dans un contexte particulier, de partage de plateformes numériques et autres, de même que de nombreuses autres possibilités.

Bien que *Innovation et développement du secteur* appuie le développement et l'amélioration continus du secteur au sein de structures établies, si un organisme propose de repenser les structures et les modèles globaux dans lesquels il exerce ses activités en partenariat avec d'autres organismes en vue de transformer le secteur des arts et d'en créer un plus équitable, inclusif et durable, [Le Fonds d'innovation stratégique](#) offre un soutien pour ce type de travail à différentes étapes du projet.

De plus, les compagnies de danse et d'autres organismes (organismes de soutien à la danse, organismes nationaux de services aux arts, etc.) peuvent également présenter une demande aux volets mentionnés ci-dessus pour des projets qui visent à répondre à ces enjeux.

Si un organisme a un projet à proposer et qu'il ne sait pas où présenter une demande, veuillez envoyer un résumé du projet à appuyerlapratiqueartistique@conseildesarts.ca ou à

fondsinnovation@conseildesarts.ca et l'un de nos agents de programme sera en mesure de vous aider.

Bien que nous ayons mis en place des stratégies et que des programmes spécifiques soient disponibles, le Conseil ne peut garantir un soutien personnalisé et continu pour tous les artistes. Cependant, nous reconnaissons la nécessité d'être plus attentifs aux communautés historiquement marginalisées et mal desservies, y compris les demandeurs IBPOC, et nous examinons actuellement nos processus afin de fournir un soutien accru à ces candidats.

Aussi, le Conseil préconise continuellement un soutien accru aussi bien pour les artistes émergents que pour les artistes établis, toutefois il considère qu'un secteur artistique robuste et résilient dépend de multiples formes de soutien public, y compris le financement du Conseil en complémentarité avec d'autres gouvernements provinciaux et municipaux.